



Le 30 juin 2026

## De la canicule au budget de la Sécurité Sociale : l'urgence de répondre aux besoins

L'hôpital public est débordé par la canicule. Pire, il ne sait en protéger ni personnel ni patients hospitalisés. Comme à chaque crise grave, toujours les mêmes réponses : cellules de crises, déclenchement de plans blancs ou autres, déprogrammation ...

La réalité, ce sont des hôpitaux à la limite de l'implosion où tout événement surajouté devient un drame : personnel épuisé car trop peu nombreux, manque de lits d'hospitalisation. Ce sont des hôpitaux où l'on impose des plans de redressement : Aubagne (50 suppressions d'emplois), Marmande ... Sans parler de la psychiatrie publique en train de s'effondrer avec des services fermés, des hôpitaux sans psychiatres, comme à Laval, chef-lieu de la Mayenne, ou à Sarlat ... La canicule de 2003 avait attiré l'attention sur les personnes âgées mais la loi grand âge n'est toujours qu'une promesse non tenue !

La canicule révèle la nécessité d'investissements pour faire face au changement climatique. Alors que les hôpitaux sont majoritairement en déficit et incapables donc d'investir sur fonds propres, ce que la ministre de la santé a annoncé récemment, c'est un saupoudrage sur 10 ans de financement de projets renforçant l'efficacité des établissements, en langage décrypté de projets accompagnant des fermetures de lits et de services !

La population considère largement que ce n'est ni sur la santé ni sur l'autonomie, que des économies doivent être faites. Des pistes existent, entre-autre la baisse voire la suppression des exonérations de cotisations sociales.

Le prochain budget de l'État doit prévoir la formation de professionnels de santé en nombre et le Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2027 donner aux hôpitaux, aux EHPAD les moyens de répondre aux besoins de la population.

Les comités de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité, réunis en assemblée générale, ont décidé de sonner l'alerte dès maintenant et de préparer des mobilisations multiples en octobre à partir des réalités de terrain avec toutes les organisations qui souhaitent y participer localement : des moyens pour les hôpitaux et EHPAD publics ! Mais il faut aussi arrêter de reporter sur les complémentaires le remboursement des soins (vigilance : des mesures pourraient passer par décret pendant l'été). C'est vers le remboursement à 100 % des soins par la Sécurité Sociale qu'il faut aller. La lutte contre les dépassements d'honoraires sera un élément fort de cette campagne, commencée dès maintenant par certains comités, comme à Montluçon et Montargis. Les rapports se multiplient, encore récemment celui du HCAAM (Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie), mais ce sont des décisions dont on a besoin !

Faisons respecter l'accès aux soins pour toutes et tous de qualité et de proximité sans barrière financière !



### COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON [michele.leflon@orange.fr](mailto:michele.leflon@orange.fr)

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél : 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN [guillaume.grandjean38@gmail.com](mailto:guillaume.grandjean38@gmail.com)

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS [jeanluc.landassfr@gmail.com](mailto:jeanluc.landassfr@gmail.com)

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)